

Montréal, le 23 décembre 2015

Monsieur Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Projet de parc éolien Nicolas-Riou
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Direction - Approvisionnement en électricité
Gestion et optimisation des approvisionnements
Complexe Desjardins, Tour Est, 24e étage
C.P. 10 000, Succ. Place Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Tél. : 514 879-4896
Télec. : 514 879-6211
Scully.yannick@hydro.qc.ca

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et
de Rimouski-Neigette – Votre requête DQ36 du 21 décembre 2015 et votre demande de
précision du 22 décembre 2015**

Monsieur,

En réponse à votre demande de précision DQ36, je vous confirme que les montants fournis à notre tableau présenté dans notre correspondance du 21 décembre dernier sont corrects et représente les coûts moyens en dollars de 2015 associés avec l'achat d'énergie éolienne.

À des fins de compréhension, nous vous soumettons ci-après un nouveau tableau, précisant, entre autres, les informations qui y sont contenues et expliquant les écarts possibles.

Nous demeurons à votre disposition pour toute précision que vous jugerez utile.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


Yannick Scully
Délégué commercial – Approvisionnement énergétique

Précisions aux réponses des Questions 1 et 2 de la demande DQ36 (21 décembre 2015, révisé 23 décembre 2015)

Description	Puissance contractuelle		Coûts moyens (¢/kWh)			
	(MW)	au 31 décembre 2015 (MW)	Année de référence ¹	Fourniture	Transport, pertes et service d'intégration éolienne	Total ²
A/O 2003-02						
Électricité produite à partir d'éoliennes	990,0	823,3 ³	(\$ 2007)	6,5	1,3	8,3
1 000 MW de puissance installée			(\$ 2015)	7,6	2,2	9,8
A/O 2005-03						
Électricité produite à partir d'éoliennes	2004,0	2010,9 ^{4,5}	(\$ 2007)	8,7	1,3	10,5
2 000 MW de puissance installée			(\$ 2015)	10,2	2,2	12,4
A/O 2009-02⁶						
Électricité produite à partir d'éoliennes	291,4	213,5	(\$ 2009)	11,1	2,0	13,6
2x250 MW-Autochtone et communautaire			(\$ 2015)	12,5	2,8	15,3
A/O 2013-01⁷						
Électricité produite à partir d'éoliennes	446,4	0,0	(\$ 2014)	6,3	1,3 ⁸	7,6
450 MW de puissance installée			(\$ 2015)	6,4	1,9	8,3
Roncevaux	74,8		(\$ 2014)	7,9 ⁹	Voir Note 10	s.o.
			(\$ 2015)	8,0		
Nicolas-Riou	224,4		(\$ 2014)	7,2 ⁹		
			(\$ 2015)	7,2		
Mont-Sainte-Marguerite	147,2		(\$ 2014)	7,1 ⁹		
			(\$ 2015)	7,1		
Décret no.191-2014						
Électricité produite à partir d'éoliennes	149,3	0,0	(\$ 2014)	9,0	1,9 ¹¹	10,9
Parc éolien Mesgi'g Ugiu's'n			(\$ 2015)	9,2	1,9	11,1

¹ Ceci représente l'année de référence pour le calcul de la valeur monétaire, soit lors de l'annonce des résultats, par après ajustés en dollars de 2015, aux fins de comparaison.

² Total incluant les coûts estimés pour le raccordement au réseau d'Hydro-Québec, les pertes électriques et le service d'intégration éolienne pour les projets éoliens.

³ L'ensemble des projets prévus dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2003-02 est maintenant en service.

⁴ L'ensemble des projets prévus dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2005-03 est maintenant en service.

⁵ La puissance contractuelle d'un parc éolien peut changer en fonction de l'évolution technologique des modèles d'éoliennes, tant et aussi longtemps que le changement est moindre ou égal à la puissance nominale d'une seule éolienne.

⁶ Un prix plafond de 12,5 ¢/kWh a été décrété pour la fourniture, en dollars de 2009 (décrets D-520-2009 et D-521-2009, adoptés le 29 avril 2009).

⁷ Un prix plafond de 9,0 ¢/kWh a été décrété pour la fourniture, en dollars de 2014 (décret D-1149-2013 adopté le 6 novembre 2013).

⁸ Ce montant exclut le coût pour le service d'intégration éolienne, estimé à environ 0,6 ¢/kWh.

⁹ Prix pour l'énergie admissible, tel que mentionné à l'article 14.1 des contrats d'approvisionnement en électricité.

¹⁰ Le coût moyen en transport, pertes et service d'intégration éolienne est estimé pour la combinaison des trois projets retenus et non pas pour un projet individuellement.

¹¹ Estimation basée sur le coût moyen en transport, pertes et service d'intégration éolienne de la combinaison de l'appel d'offres A/O 2005-03.